

FORMATION ÉVACUATION

Finalité : Permettre aux équipiers désignés d'organiser l'évacuation et la mise en sécurité des occupants, selon les consignes de l'établissement, puis de transmettre un bilan fiable aux secours, sans s'exposer au danger.



Durée	3 h 30 pédagogiques, hors pauses	Effectif	3 à 12 participants
Modalité	Présentiel sur le site client	Public	Personnel désigné pour l'évacuation
Prérequis	Aucun	Lieu	Intra-entreprise
Validation	Attestation de fin de formation	Maintien des acquis	Entraînements selon les risques et les consignes du site

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier le signal d'alarme, les consignes et les dangers pouvant compromettre une évacuation.
- Appliquer les missions de guide-file, de serre-file et de coordinateur selon l'organisation du site.
- Choisir un cheminement sûr et accompagner les occupants en tenant compte des besoins d'assistance.
- Organiser le rassemblement, le recensement et le signalement des personnes manquantes ou mises en sécurité.
- Reconnaître les limites de son rôle : ne pas pénétrer dans les fumées, ne pas revenir en arrière et rendre compte.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant doit être capable de tenir son rôle dans une évacuation coordonnée, de guider ou de mettre en sécurité les occupants selon les procédures du site et de transmettre les informations utiles au responsable et aux secours.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Durée	Séquence	Contenu	Méthodes
15 min	Accueil et positionnement	Présentation des objectifs et des rôles. Recueil des attentes et des pratiques. Identification des particularités du site.	Échanges et questions diagnostiques
20 min	Risques et alarme	Dangers des fumées, perte de visibilité et propagation. Reconnaissance de l'alarme. Différence entre alarme et alerte des secours.	Apports illustrés et cas concrets
35 min	Rôles et consignes	Guide-file, serre-file et coordinateur. Déclenchement de l'évacuation selon les consignes. Vérifications sans exposition, fermeture des portes sans verrouillage et compte rendu.	Étude des consignes et répartition des rôles
30 min	Mise en sécurité des occupants	Accompagnement des visiteurs et des personnes ayant besoin d'assistance. Espaces d'attente sécurisés ou solutions prévues sur le site, localisation et transmission aux secours. Conduite face à un cheminement impraticable.	Études de cas et exercices de décision
35 min	Reconnaissance du site	Lecture des plans. Repérage des sorties, itinéraires alternatifs, signalisation, espaces de mise en sécurité et point de rassemblement. Identification des obstacles et anomalies.	Visite commentée et repérage sur plan
60 min	Mises en situation	Scénarios avec rotation des rôles. Acheminement en sécurité, vérification de la zone accessible, rassemblement et recensement. Signalement des absents et des personnes mises en sécurité. Interdiction de réintégrer sans autorisation.	Exercices pratiques et évaluation individuelle
15 min	Évaluation et synthèse	Bilan des scénarios, questions de contrôle, correction des écarts et propositions d'amélioration de l'organisation.	Retour d'expérience et synthèse orale

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports courts, échanges, étude de cas et mises en situation avec répartition des rôles.
- Support visuel, consignes et plans du site, signalisation, fiches de recensement et moyens de communication disponibles.
- Salle adaptée aux échanges, accès aux cheminements autorisés et au point de rassemblement ; supports remis aux participants.
- Simulation sans feu réel ni exposition aux fumées. Le déclenchement de l'alarme est soumis à l'accord préalable du responsable du site.

ENCADREMENT

La formation est animée par un formateur compétent en sécurité incendie, en organisation de l'évacuation et en pédagogie, disposant d'une expérience adaptée aux établissements et aux publics concernés.

ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation diagnostique au démarrage afin d'adapter les exemples et les exercices.
- Évaluation formative tout au long de la session par questionnaire, observation et correction immédiate.
- Évaluation individuelle en mise en situation : application des consignes, tenue du rôle, choix du cheminement, prise en compte des besoins d'assistance, recensement et transmission du bilan. Les acquis et les points à renforcer sont consignés dans une grille d'observation.
- Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action. Le suivi de la participation est assuré par émargement. Cette formation ne délivre ni diplôme ni habilitation réglementaire.

ORGANISATION ET SÉCURITÉ DE LA PARTIE PRATIQUE

Le client transmet les consignes, plans, effectifs présents et besoins particuliers avant la session. Le périmètre de l'exercice, les personnes concernées et l'utilisation de l'alarme sont convenus avec le responsable du site. Les mises en situation restent sans exposition au danger ; aucun participant ne pénètre dans un local enfumé pour rechercher ou extraire une victime. Le formateur adapte ou interrompt l'exercice si la sécurité n'est plus assurée. Un exercice général impliquant tous les occupants doit être organisé expressément avec le client.

ACCESSIBILITÉ

Pour toute demande d'aménagement, contacter Bruno CHAUMETTE au 06 24 53 04 99 avant l'inscription. Les besoins sont étudiés avec le bénéficiaire afin de définir les adaptations possibles des supports, des exercices et des conditions d'accueil, en préservant la sécurité. Si nécessaire, une orientation vers un interlocuteur spécialisé est proposée.

RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE ET PRÉVENTION

Code du travail : articles R. 4227-37 à R. 4227-39, relatifs aux consignes, à l'évacuation, aux mesures pour les personnes handicapées et aux exercices. Dans les établissements concernés par R. 4227-39, les exercices et essais ont lieu au moins tous les six mois et sont tracés dans un registre ; cette périodicité ne fixe pas celle de la présente formation. INRS : « Évacuation, intervention et consignes de sécurité » et brochure ED 6230. Les procédures propres aux ERP, notamment de soins ou d'hébergement, nécessitent une adaptation spécifique. [Textes sur Légifrance](#) • [Ressource INRS](#)

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Accès et inscription	Demande par téléphone ou via le formulaire du site. Analyse du besoin, proposition de devis et confirmation de la date avec le client.	Tarif	Sur devis selon l'effectif, le lieu et les moyens mobilisés.
Documents remis	Support et attestation aux participants ; copie de l'émargement au client.	Contact	Bruno CHAUMETTE Tel : 06.24.53.04.99 Mail : contact@action-preventive.fr
Délai d'accès	Le délai prévisionnel entre la demande et le début de la formation est précisé dans le devis, selon les disponibilités et les contraintes du site.	Date de session	Convenue avec le client et confirmée avant la formation.